

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU Mardi 05 mars 2019**

L'an deux mil dix-neuf le cinq mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire après convocation légale sous la Présidence de Madame BRUNET Dominique, Maire

Etaient présents : Mmes BRUNET Dominique, FONTAINE Denise, MASSE Marie-Claude, BOUGAULT Emmanuelle et THOUVENIN Catherine et Ms DUBOIS Alain et HURE Ghislain

Etaient absents : Ms GAUDIN Franck et GOURBILLON Jean-François

Mme MASSE Marie-Claude a été nommée secrétaire.

*Date de convocation : 27 février 2019*

*Date d'affichage : 27 février 2019*

**ORDRE DU JOUR**

- 1. Budget assainissement**
  - **Approbation du Compte de Gestion 2018**
  - **Approbation du Compte Administratif 2018**
  - **Affectation des résultats**
  - **Approbation du Budget Assainissement 2019**
- 2. Budget commune**
  - **Approbation du Compte de Gestion 2018**
  - **Approbation du Compte Administratif 2018**
  - **Affectation des résultats**
  - **Approbation du Budget Communal 2019**
- 3. Questions et invitations diverses**

**Observation sur le procès-verbal du 07 janvier 2019**

*Sans aucune observation, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.*

**N° 2019-03-012 Approbation du compte de gestion assainissement exercice 2018**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des état de développement des compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ,

Après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**N° 2019-03-013 Approbation du compte administratif assainissement exercice 2018**

Madame le Maire donne la parole à M. VIANO, Receveur Municipal afin qu'il fasse la lecture du Compte Administratif 2018.

Considérant qu'au moment du vote, Madame le Maire doit quitter la séance, il a été décidé que la 3ème adjointe la présidera.

Le Compte Administratif s'établit ainsi :

Résultat global :

- Excédent section d'exploitation : 11 374.62 €
- Déficit section d'investissement : - 6 575.62 €

Après avoir entendu le rapport de M. VIANO,

Hors de la présence de Mme le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents **approuve** le compte administratif du budget assainissement 2018.

**N° 2019-03-014 Affectation du résultat budget assainissement**

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du Compte Administratif 2018 et l'ayant adopté, constate que ce dernier présente, après reprise des résultats de l'exercice antérieur :

2018	Résultat de clôture N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Solde de clôture
<b>INVEST</b>	- 5 028.90 €	0.00 €	- 1546.72 €	- 6 575.62 €
<b>FONCT</b>	9 889.48 €	5 028.90 €	6 514.04 €	11 374.62 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 860.58 €</b>	<b>5 028.90 €</b>	<b>4 967.32 €</b>	<b>4 799.00 €</b>

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018</b>	
Déficit d'investissement	6 575.62 €
Restes à réaliser - dépenses	0.00 €
Restes à réaliser - recettes	0.00 €
= part minimum à affecter à l'investissement	<b>6 575.62 €</b>
- reprise du solde de clôture en fonctionnement	11 374.62 €
Solde de clôture disponible	<b>4 799.00 €</b>

**Décide**, à l'unanimité des membres présents d'affecter le Résultat comme suit :

- |                                    |                   |
|------------------------------------|-------------------|
| • <b>Compte R 1068 affectation</b> | <b>6 575.62 €</b> |
| • <b>Compte D 001</b>              | <b>6 575.62 €</b> |
| • <b>Compte R 002</b>              | <b>4 799.00 €</b> |

### **N° 2019-03-015 Approbation du budget assainissement exercice 2019**

Monsieur VIANO receveur municipal, présente au conseil municipal le budget assainissement de l'exercice 2019 ; Après exposé de M. VIANO, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** le budget assainissement de l'exercice 2019, tel qu'il est présenté et qui s'équilibre comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>18 874.00 €</b>	<b>18 874.00 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>17 450.62 €</b>	<b>17 450.62 €</b>

### **N° 2019-03-016 Approbation du compte de gestion budget communal 2018**

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des état de développement des compte de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ,

Après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver** le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2018. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**N° 2019-03-017 Approbation du compte administratif 2018 budget communal**

Madame le Maire donne la parole à M. VIANO, Receveur Municipal afin qu'il fasse la lecture du Compte Administratif 2018.

Considérant qu'au moment du vote, Madame Le Maire doit quitter la séance, il a été décidé que la 3ème adjointe la présidera.

Le Compte Administratif s'établit ainsi :

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	130 127.95	143 465.20
	Section d'investissement	35 277.59	38 080.73

Reports de l'exercice 2017	Report section fonctionnement		149 308.68
	Report section d'investissement		25 584.24

Total réalisations + reports		165 405.54	356 438.85
------------------------------	--	------------	------------

TOTAL	Fonctionnement	130 127.95	292 773.88
	Investissement	35 277.59	63 664.97
	total	165 405.54	356 438.85

Après avoir entendu le rapport de M. VIANO,

Hors de la présence de Mme le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents **approuve** le compte administratif du budget communal 2018.

**N° 2019-03-018 Affectation du résultat budget communal**

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du Compte Administratif 2018 et l'ayant adopté, constate que ce dernier présente, après reprise des résultats de l'exercice antérieur :

2018	Résultat de clôture N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Solde de clôture
Investissement	25 584.24 €	0.00 €	2 803.14 €	28 387.38 €
Fonctionnement	149 308.68 €	0.00 €	13 337.25 €	162 645.93 €
<b>TOTAL</b>	<b>174 892.92 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>16 140.39 €</b>	<b>191 033.31 €</b>

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2018</b>	
Excédent d'investissement	28 387.38 €
Restes à réaliser en dépenses	0.00 €
Restes à réaliser en recettes	0.00 €
	-----
= part minimum à affecter à l'investissement	<b>0.00 €</b>
- reprise du solde de clôture en fonctionnement	162 645.93 €
	-----
Solde de clôture disponible	<b>162 645.93 €</b>

**DECIDE** à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat comme suit :

<b>001 solde d'investissement reporté</b>	<b>28 387.38 € en recette d'investissement</b>
<b>002 résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>162 645.93 € en recette de fonctionnement</b>
<b>1068 affectation</b>	<b>0.00 € en recette d'investissement</b>
<b>Restes à réaliser en dépenses</b>	<b>0.00 € en dépense d'investissement</b>
<b>Restes à réaliser en recettes</b>	<b>0.00 € en recette d'investissement</b>

### N° 2019-03-019 Approbation du budget communal 2019

Monsieur VIANO, receveur municipal, présente au conseil municipal le budget communal pour l'exercice 2019 ;  
Après exposé de M. VIANO, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents  
**APPROUVE** le budget communal de l'exercice 2019, tel qu'il est présenté et qui s'équilibre comme suit :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>292 812.63 €</b>	<b>292 812.63 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>168 985.87 €</b>	<b>168 985.87 €</b>

### 3. Questions et invitations diverses

- a) Dégradation de la berge en bord de Vienne au lieu-dit « La Renardière » : Madame Le Maire indique aux élus qu'une nouvelle réunion avec le STA aura lieu lundi 11 mars afin de remédier au problème d'éboulement de la rive.
- b) Madame Le Maire fait part aux élus que l'enquête publique parcellaire a débuté le 04 mars et ceux pour 15 jours. Le commissaire enquêteur sera en mairie le vendredi 08 mars et le lundi 18 mars. Cette enquête a pour objet d'assurer l'information et la participation du public *en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par voie d'expropriation et d'identifier de façon précise les propriétaires et autres titulaires de droits concernés par le projet de l'acquisition, par LISEA concessionnaire, de terrains supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet LGV SEA (Tours-Angoulême).*

Le Maire  
Mme Dominique BRUNET

La secrétaire  
Mme MASSE Marie-Claude

<b>Les membres présents</b>	Signature
Mme FONTAINE Denise	
Mme BOUGAULT Emmanuelle	
Mme THOUVENIN Catherine	
M. DUBOIS Alain	
M. HURE Ghislain	